Direction du Centre Wallonie-Bruxelles à Kinshasa Lettre de mission Mandat 2024-2029

Placé sous la tutelle du Délégué Wallonie-Bruxelles à Kinshasa, le poste de Directeur.trice du Centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa est une fonction clé qui requiert une vision artistique et une capacité à définir, éditorialiser, mettre en œuvre et promouvoir stratégiquement une programmation annuelle qui repose sur des axes transversaux, élaborés en collaboration directe avec le Délégué général, le Conseiller diplomatique, le siège central de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et le Ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant les relations internationales dans ses attributions ainsi que les partenaires locaux.

Le CWBK, au travers de ses nouvelles infrastructures et selon des modalités innovantes, doit permettre de promouvoir des talents belges francophones et congolais auprès de publics variés et d'amplifier les échanges relatifs au développement d'une politique bilatérale de coopération avec la RDC mais également d'une coopération multilatérale car le CWBK demeure un lieu de référence de la Francophonie à Kinshasa, la plus grande capitale francophone. Il pourra dès lors mettre aussi en lumière des artistes de l'espace francophone partenaires de Wallonie-Bruxelles et s'inscrire dans le cadre du programme EUNIC, avec les financements de l'Union européenne.

Les responsabilités induisent notamment la définition et la mise en œuvre d'une vision, des orientations et des stratégies de développement en lien avec la diplomatie culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les partenariats exercés en République Démocratique du Congo (RDC) par la délégation générale et ses mandants. Le respect de la planification stratégique des priorités politiques du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de WBI, du budget, et d'autres paramètres approuvés par les mandants est dans ce cadre essentiel.

Le.a Directeur.trice aura à renforcer la visibilité des talents de la Fédération Wallonie-Bruxelles en RDC à travers une approche de diplomatie culturelle permettant le rapprochement des artistes belges francophones et congolais, notamment par le biais des vecteurs de cocréation et de déploiement de synergies artistiques et culturelles; à représenter et à engager la notoriété du Centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa; à assurer la bonne gestion et la formation continue des équipes du Centre; à alimenter la mise en réseau avec d'autres délégations Wallonie-Bruxelles à travers le monde, en particulier avec le Centre WB/Paris et le Théâtre des Doms à Avignon.

Il.elle assurera le développement de partenariats à échelle locale et internationale et veillera à optimiser les mises en réseaux du Centre.

II.elle aura à accompagner des artistes confirmé.e.s ainsi qu'à accompagner l'émergence d'arts innovants, en offrant des conditions de représentation, de production et de résidence reconnues en RDC et à l'étranger.

II.elle aura à dégager de nouveaux partenariats et favoriser une culture de diversification des moyens financiers du Centre.

Missions:

- La vision et la programmation
- La communication et la mise en réseau du Centre
- La gestion administrative et budgétaire
- La gestion du personnel (ressources humaines et management)
- La gestion du bâtiment (travaux et équipement)

Le CWB propose une programmation culturelle pluridisciplinaire reflétant le dynamisme, la richesse et la singularité culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans son rôle de passeur entre la Belgique francophone et la RDC et dans tous les secteurs de la culture : les arts plastiques et patrimoines culturels, les arts vivants, le cinéma et l'audiovisuel, les lettres et le livre et la musique. .

Le CWB se conçoit comme un lieu de découvertes et de promotion des talents auprès d'un public varié. Afin d'être un véritable tremplin pour les créateurs, il veille à s'associer à d'autres lieux congolais, africains et internationaux de renom, aux manifestations culturelles congolaises et aux grands festivals de la RDC et du continent. Il assure le rayonnement sur le territoire congolais des œuvres programmées par la consolidation des réseaux professionnels existants et la recherche de nouveaux partenariats, l'accueil de programmateurs congolais, voire internationaux, mais aussi de la presse congolaise.

Le CWB concentre les moyens sur la promotion et les collaborations culturelles. Le CWB offre dans ce cadre un encadrement professionnel aux artistes, tant sur le plan technique que sur le plan de la promotion de leur travail. Le CWB accompagne les structures et les opérateurs de WB qui souhaitent s'exporter ou co-créer en RDC ainsi les structures et opérateurs congolais.

1- La vision et la programmation

Soumise à l'appréciation du Ministre de la FWB ayant les relations internationales dans ses attributions et, éventuellement en amont des commissions consultatives de WBI, la vision et la programmation portent sur tous les segments de la culture.

Les priorités de la programmation du Centre Wallonie-Bruxelles seront définies en concertation avec le Comité d'accompagnement, dont la composition est arrêtée par le Ministre de la FWB ayant les relations internationales dans ses attributions, pour chaque saison, soit de septembre à septembre. Sur cette base, la/le directrice/directeur proposera

une programmation correspondante à ces priorités en temps utiles pour permettre aux opérateurs de la FWB de faire partie de la programmation.

Par ailleurs, chaque année, deux temps sont récurrents :

- Une opération de valorisation de la Francophonie au mois de mars.
- Une opération de valorisation de la Fête de la FWB et des fêtes de Wallonie au mois de septembre.

Pour ces deux opérations, des collaborations avec les autres postes diplomatiques de WB du continent ou avec nos autres pays partenaires prioritaires sont à étudier.

2- La décentralisation (programmation hors-les-murs)

Soumise à l'appréciation du Ministre de la FWB ayant les relations internationales dans ses attributions, elle porte sur la promotion des artistes de la Fédération WB et congolais en RDC et dans une certaine mesure avec d'autres pays de l'Afrique centrale et australe lors de salons littéraires, de festivals de rencontres d'écrivains, de rétrospectives de cinéma, de focus sur les compagnies de théâtre belges organisés par d'autres lieux et festivals d'envergure, grands festivals de danse et de musique ...

La/le directrice/directeur informe la Délégation WB à Kinshasa de ses projets et des dates phares de ses événements notamment au travers de réunions périodiques.

3- La communication et la mise en réseau

La/le directrice/directeur élabore la politique de communication du Centre et en définit les stratégies.

Il s'agit de promouvoir l'image du Centre et de ses missions au sein de l'environnement culturel congolais, africain et international. Il en définit la stratégie de communication globale et pilote sa mise en œuvre à l'échelle nationale et/ou internationale.

Il/elle fixe les orientations stratégiques de la communication en matière d'image, de visibilité, de message et définit le plan de communication annuel.

Il/elle veille à la cohérence de l'image du Centre et son adéquation avec les valeurs de Wallonie-Bruxelles International.

Il/elle définit la stratégie médias, éditoriale et visuelle du Centre (segmentation des cibles des messages, choix des canaux d'information et de l'éditorial ...). Il supervise la création et la production de supports destinés aux différents publics (professionnels, presse, publics), qu'ils soient papier ou digitaux (brochures, affiches, médias sociaux, communication digitale...). Il recherche des moyens, réseaux ou actions permettant d'assurer la visibilité du Centre au sein de son environnement spécifique.

Il/elle élabore la stratégie évènementielle et le développement des relations publiques.

Il/elle construit des réseaux professionnels pour établir des relations pertinentes pour le Centre. Il/elle entretient et consolide des relations notamment avec le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, le Théâtre des Doms à Avignon, des partenaires et des organisations externes.

4- La gestion administrative, financière et du personnel

La/le directrice/directeur gère, de manière optimale, en concertation avec le Délégué général et WBI, les budgets liés aux activités, au fonctionnement, à la décentralisation, à l'équipement et au personnel du Centre. Il/elle rend compte mensuellement des dépenses.

Sous l'autorité du Délégué général, il/elle anime une équipe en place pluridisciplinaire de quatorze personnes pour les manifestations, dans un climat d'écoute et de motivation. Il organise des réunions de travail sectorielles et plénières. Il veille au respect du droit du travail congolais.

Il/elle soumet son projet de programmation chiffré à l'approbation de WBI et en rend compte par un rapport d'activités reprenant le nombre de créateurs présentés, la fréquentation des professionnels, de la presse et du public ainsi que les retombées immédiates ou potentielles auprès des professionnels pour les créateurs après leur passage au Centre. Ledit rapport d'activités, tout comme la programmation annuelle, est également transmis au Ministre de la FWB ayant les relations internationales dans ses attributions.

5- La gestion du bâtiment

Le Centre Wallonie-Bruxelles constitue un ensemble de bâtiments sollicités quotidiennement et qui exige donc une surveillance et un entretien régulier, réalisés en étroite collaboration avec les services ad hoc de WBI.